

NALOXONE : ANTIDOTE DES SURDOSES AUX OPIOÏDES DES FORMES PRETES A L'EMPLOI UTILISABLES PAR TOUS PEUVENT SAUVER LA VIE

FICHE MEMO A L'ATTENTION DU PUBLIC

QU'EST-CE QU'UNE SURDOSE AUX OPIOÏDES ?

Une surdose (ou overdose) aux opioïdes est provoquée par la prise d'un produit opioïde à une dose supérieure à celle supportée par l'organisme. Cette dose varie d'un individu à l'autre (notamment selon l'âge, le sexe...) et selon les éventuelles doses d'opioïdes prises habituellement. Ainsi, une même dose pourra être bien tolérée par une personne et provoquer une surdose chez une autre.

Une surdose d'opioïdes se manifeste par une somnolence qui peut aller jusqu'au coma, une diminution de la fréquence respiratoire voire un arrêt respiratoire. La surdose peut être mortelle si n'est rien n'est fait.

Parmi les opioïdes, on trouve des médicaments (médicaments antidouleur à base d'opioïdes, traitements de substitution : TSO) et des substances illicites (ex : héroïne). La surdose peut être provoquée, entre autres, par l'héroïne, la méthadone, la morphine, l'oxycodone, le tramadol, le fentanyl, la buprénorphine... Elle peut survenir quelle que soit le mode de consommation (oral, injection, sniff ou inhalation).

CERTAINES SITUATIONS EXPOSENT PLUS PARTICULIEREMENT AU RISQUE DE SURDOSES, COMME :

- Re-consommer des opioïdes après une période d'arrêt voulue ou forcée (ex : incarcération ; hospitalisation...)
- Avoir récemment fait une surdose ;
- Etre en cours d'initiation d'un TSO ou dans le mois qui suit l'arrêt (méthadone en particulier);
- Consommer occasionnellement des opioïdes, mélanger opioïdes et d'autres substances (notamment des dépresseurs comme l'alcool, les benzodiazépines (calmants, somnifères);
- Changer de mode de consommation d'opioïdes brutalement et sans initiation (ex : passer du sniff à l'injection...)
- Etre en difficulté avec un traitement antidouleur à base d'opioïde (difficulté à respecter l'ordonnance, tendance à augmenter les doses, recherche des effets autres que calmer la douleur...) ou lors de la période d'initiation ;
- Rencontrer des difficultés d'approvisionnement de produits entraînant une consommation moins stable et/ou avoir recours à d'autres sources d'approvisionnement (changement de fournisseur, recours au « dark net » pour pallier les difficultés d'achat de rue).

QUEL EST L'INTERET DE LA NALOXONE ?

La naloxone est l'antidote qui permet de contrer les effets de la surdose d'opioïdes. Elle agit rapidement : quelques minutes après administration, les signes régressent, la respiration reprend, la personne se réveille. Face à une suspicion de surdose d'opioïdes, l'administration de la naloxone permet d'agir en attendant l'arrivée des secours qui prendront le relais.

La durée d'action de la naloxone reste relativement courte et il est possible que les effets des opioïdes reprennent. Une surveillance de la personne est donc nécessaire dans l'attente des secours qui doivent être systématiquement alertés.

Il n'y a pas de risque à administrer la naloxone : même si la personne n'a pas pris d'opioïdes, la naloxone n'entraînera aucun effet.

L'effet indésirable principal possible est l'apparition d'un syndrome de manque, lié à la levée brutale des effets des opioïdes. Mais face au risque mortel en cas de surdose, être en manque est de loin préférable même si cela peut être très pénible pour la personne.

TEMOIN D'UNE SURDOSE, CHACUN PEUT AGIR AVEC LA NALOXONE PRETE A L'EMPLOI :

Il existe maintenant des kits de naloxone prête à l'emploi. Ils sont destinés à être utilisés par tous, même sans être professionnel de santé. Cela permet d'agir sans délai, dans l'attente des secours.

Deux formes sont disponibles : un spray nasal (Nalscue®) et une forme injectable en intramusculaire (Prenoxad®).

OU TROUVER LES KITS DE NALOXONE PRETE A L'EMPLOI ?

- Les kits Nalscue® et Prenoxad® sont délivrés gratuitement aux personnes à risques dans les structures suivantes :
 - Les CSAPA (centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie),
 - Les CAARUD (centre d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues),
 - A l'hôpital (en sortie de service d'addictologie, des urgences),
 - Les unités sanitaires en milieu pénitentiaire pour les usagers sortant de détention,
 - Les équipes mobiles de soins aux personnes en situation de précarité ou d'exclusion gérés par des associations.

- Prenoxad® est aussi disponible en pharmacie d'officine : Une prescription médicale n'est pas nécessaire mais dans ce cas il n'y a pas de remboursement. Sur prescription médicale, Prenoxad® est remboursé à 65% par l'assurance maladie.

QUELQU'UN DE VOTRE ENTOURAGE CONSOMME DES OPIOÏDES ? OU VOUS-MEME ? IL EST RECOMMANDÉ D'AVOIR À PROXIMITÉ UN OU PLUSIEURS KITS DE NALOXONE (SUR VOUS, À LA MAISON, À REMETTRE À VOS PROCHES...).

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRES D'UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ, DES CENTRES SPÉCIALISÉS EN ADDICTOLOGIE (CSAPA, CAARUD), D'UN CENTRE DE TRAITEMENT DE LA DOULEUR, D'UNE ASSOCIATION D'USAGERS.

VOUS POUVEZ AUSSI CONTACTER DROGUES-INFO-SERVICE.



Plus d'information sur :

www.naloxone.fr

www.drogues-info-service.fr

<https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/addictions/article/prevenir-et-agir-face-aux-surdosages-d-opioides-feuille-de-route-2019-2022>